

## Classes à horaires aménagés **MUSIQUE** et **DANSE** École Francis Poulenc - Tours

Votre enfant aime la musique ou la danse.

Les classes à horaires aménagés musique et danse de l'école Francis Poulenc à Tours dispensent, parallèlement à l'enseignement général et pendant le temps scolaire, un enseignement musical ou chorégraphique assuré par le Conservatoire à rayonnement régional de Tours.

### **Conditions d'admission au CE1 pour la MUSIQUE :**

Tout élève d'un CP peut être candidat, quel que soit son niveau scolaire. Il lui faut être motivé par et pour la musique. Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

### **Conditions d'admission au CE2 pour la DANSE :**

Tout élève d'un CE1 peut être candidat. Il lui faut être motivé par et pour la danse. Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

### **Calendrier :**

Envoi des candidatures à la Conseillère pédagogique départementale Éducation musicale **avant le 3 février 2017 pour la MUSIQUE (CE1) et pour la DANSE (CE2).**

- Les tests d'aptitude et les entretiens avec les familles pour **la MUSIQUE** se dérouleront **les 15 et 18 mars 2017** au Conservatoire à rayonnement régional et à l'école élémentaire Francis Poulenc, 2 ter rue du petit pré à Tours,
- Les tests d'aptitude et les entretiens avec les familles pour **la DANSE** se dérouleront **le 15 mars 2017** au Conservatoire à rayonnement régional.

### **Calendrier et conditions d'admission en CE2 (musique), CM1 ou CM2 :**

Contactez le Conservatoire à rayonnement régional au 02 47 60 29 29.

### **Renseignements complémentaires :**

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Indre-et-Loire  
267 rue Giraudeau, CS 74212, 37042 Tours cedex 1  
02 47 60 77 82 - [ce.ien37tns@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ien37tns@ac-orleans-tours.fr)